

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
30/09/16

Dossier complet le  
30/09/16

N° d'enregistrement  
2016-0367

### 1. Intitulé du projet

réalisation d'une voie de desserte résidentielle de 200 m - îlot du 11 novembre - Beuvrages

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	route d'une longueur de 200 m

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Au sein d'un îlot situé en centre ville de Beuvrages, dénommé "l'îlot du 11 novembre" qui était initialement un îlot d'habitat insalubre d'une surface d'1 ha et qui a été préalablement démoli par l'Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais en 2014/ 2015:

- création d'une voie de desserte de type résidentielle en zone 30, d'une longueur de 200 m sur une largeur totale de 10.7 m (coupe AA et BB du plan projet)

Cette voie relie la rue du 11 novembre et la rue Henri Dure et dessert les futurs logements en accession ( 24 logements collectifs et 19 maisons individuelles, afin de répondre aux objectifs du PLH

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet a pour objectif:

- desserte d'un programme de logements collectifs et individuels en centre Ville ( 33 logements collectifs et 19 maisons desservis)
- création d'un espace public paysager de qualité de type voie partagée véhicules , piétons et cycliste , contribuant au projet de requalification d'un ancien îlot dégradé d'habitat insalubre en centre ville

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

les travaux sont prévus pour une durée de 6 mois :

chantier délimité et isolé de la circulation publique- base vie de chantier prévue dans l'emprise de l'îlot

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

voies de desserte rétrocédées à la ville de Beuvrages  
réseaux d'assainissement rétrocédés au SIARB  
réseaux secs rétrocédés aux opérateurs de téléphonie, électricité et gaz



#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
longueur	200 m
largeur	10.7 m
hauteur	1 m ( moyenne)
surface y compris installation de chantier:	2 140m <sup>2</sup>
pente	2%

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Place / rue du 11  
novembre 59 192  
Beuvrages

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 3° 30' 23" 04 Lat. 50° 23' 8" 16

Point d'arrivée : Long. 3° 30' 23" 04 Lat. 50° 23' 8" 16

Communes traversées :

Beuvrages

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pas de lien fonctionnel avec d'autres travaux

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

zone actuellement libre d'occupation suite aux démolitions effectuées en 2014 par l'Etablissement Public Foncier, en vue de la réalisation du projet

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU communal de Beuvrages approuvé en décembre 2005  
zone UAa au PLU :  
zone centrale mixte à restructurer affectée à l'habitat, aux commerces, services, bureaux et activités

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel régional Scarpe Escaut
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1000 m <sup>2</sup> d'évacuation de terres dans le cadre des terrassements
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	circulation automobile de desserte résidentiel de faible trafic
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>éclairage sur voirie conforme aux normes communales de centre ville</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>faibles rejets dus à la Circulation de véhicules automobile sur une voie de desserte résidentielle en zone 30</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>voie de desserte de nouveaux logements en accession répondant aux objectifs du PLH en centre ville</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des caractéristiques générales du projet:

- Voie de desserte résidentielle de faible dimension ( 200 m) au regard de l'échelle de la ville et située en centre ville en milieu déjà urbanisé et inscrit dans un projet de renouvellement urbain déjà engagé (démolitions réalisées par l'EPF) et nécessaire à la desserte de nouveaux logements en centre ville répondant aux objectifs du PLH

Au regard de la sensibilité environnementale de la zone:

- Pas de sensibilité relevée sur ce site

Au regard des Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine:

- Incidence sur les ressources: faible volume d'évacuation de terres excédentaires ( 1000m3 maximum)
- incidence sur le milieu naturel: pas d'incidence décelée
- incidence sur les risques et nuisances: pas d'incidence décelée
- incidence sur les commodités de voisinage: circulation résidentielle en zone 30 de faible importance et émission lumineuse de faible intensité liée à l'éclairage réglementaire de centre ville
- incidence pollution: circulation automobile, trafic prévisionnel de faible importance de desserte résidentielle en zone 30
- incidence patrimoine / cadre de Vie/ Population: impact positif pour la desserte de nouveaux logements en accession en centre ville répondant aux besoins du PLH communautaire

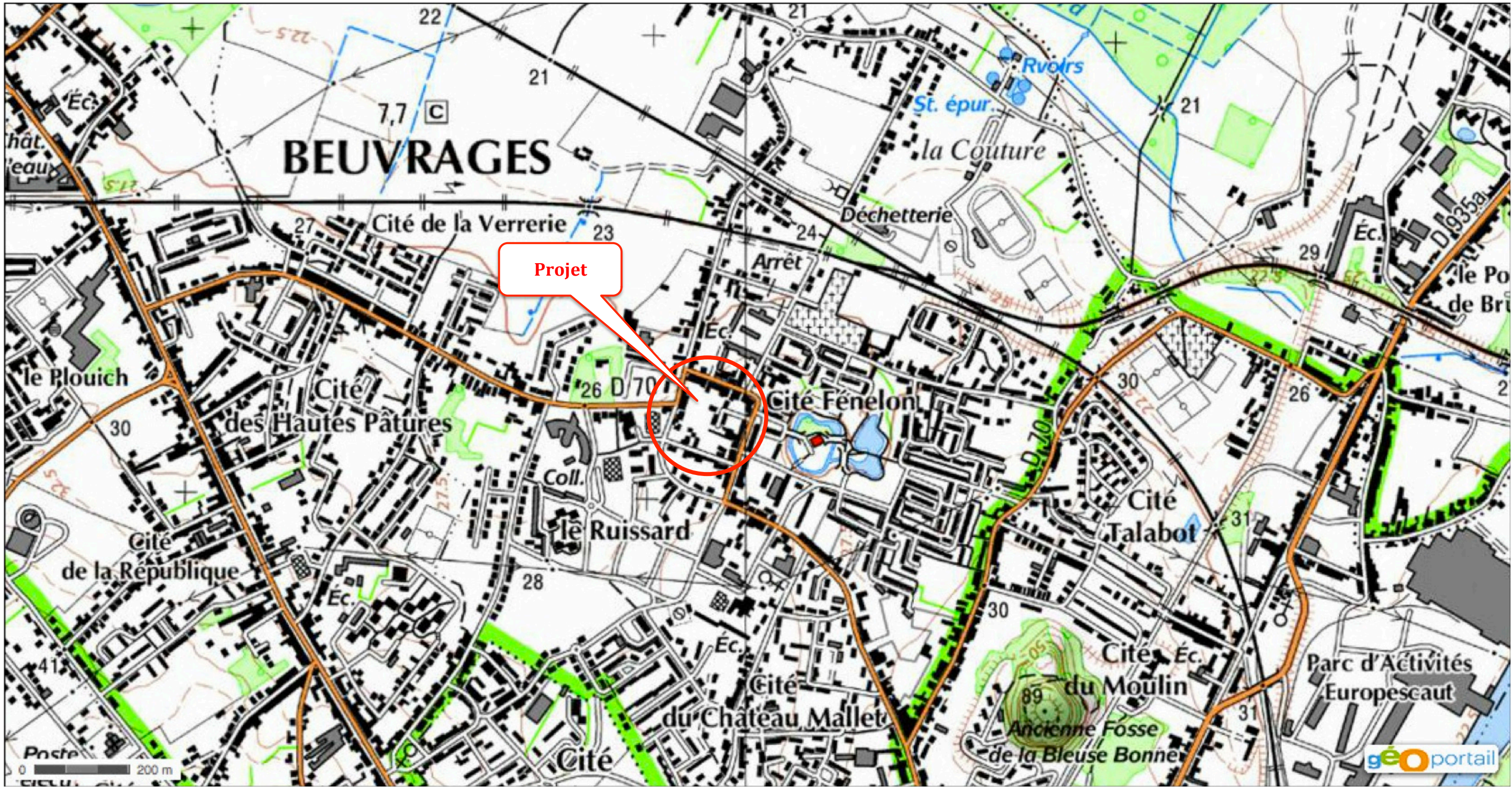
Conclusion : au regard de ces 3 éléments, il nous semble que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact



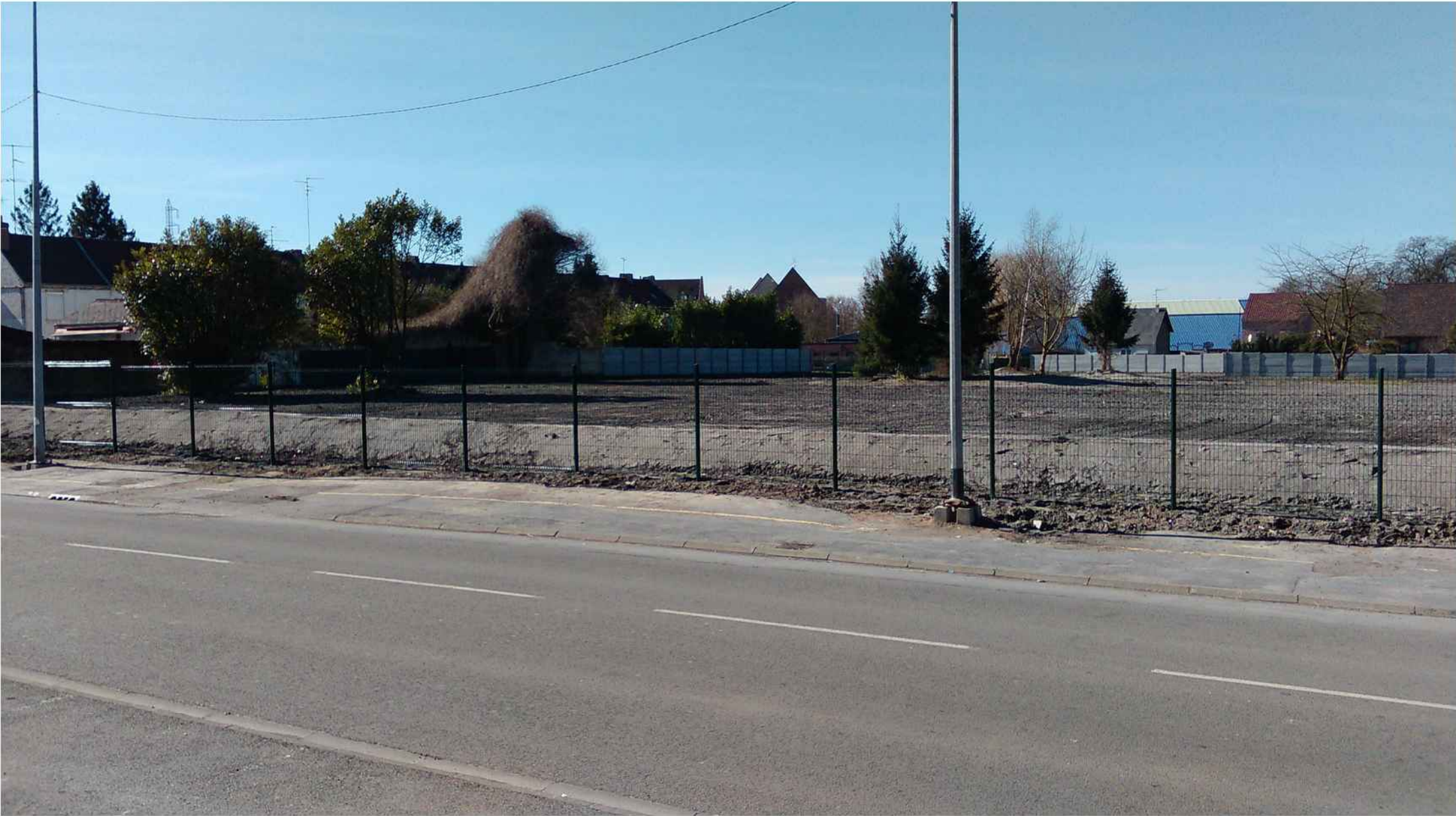




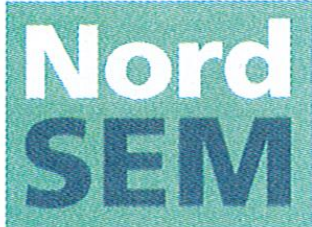
# SITUATION











Ville de BEUVRAGES

Îlot du 11 Novembre

# Cahier des Détails Techniques

# DCE

## Visas

<i>dessinateur</i> op	<i>chargé d'affaire</i> wr / mog	<i>contrôle interne</i> ad	<i>contrôle externe</i>
--------------------------	-------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

date : 30/08/2016

N° de PLAN : 1622 DCE CAR a op

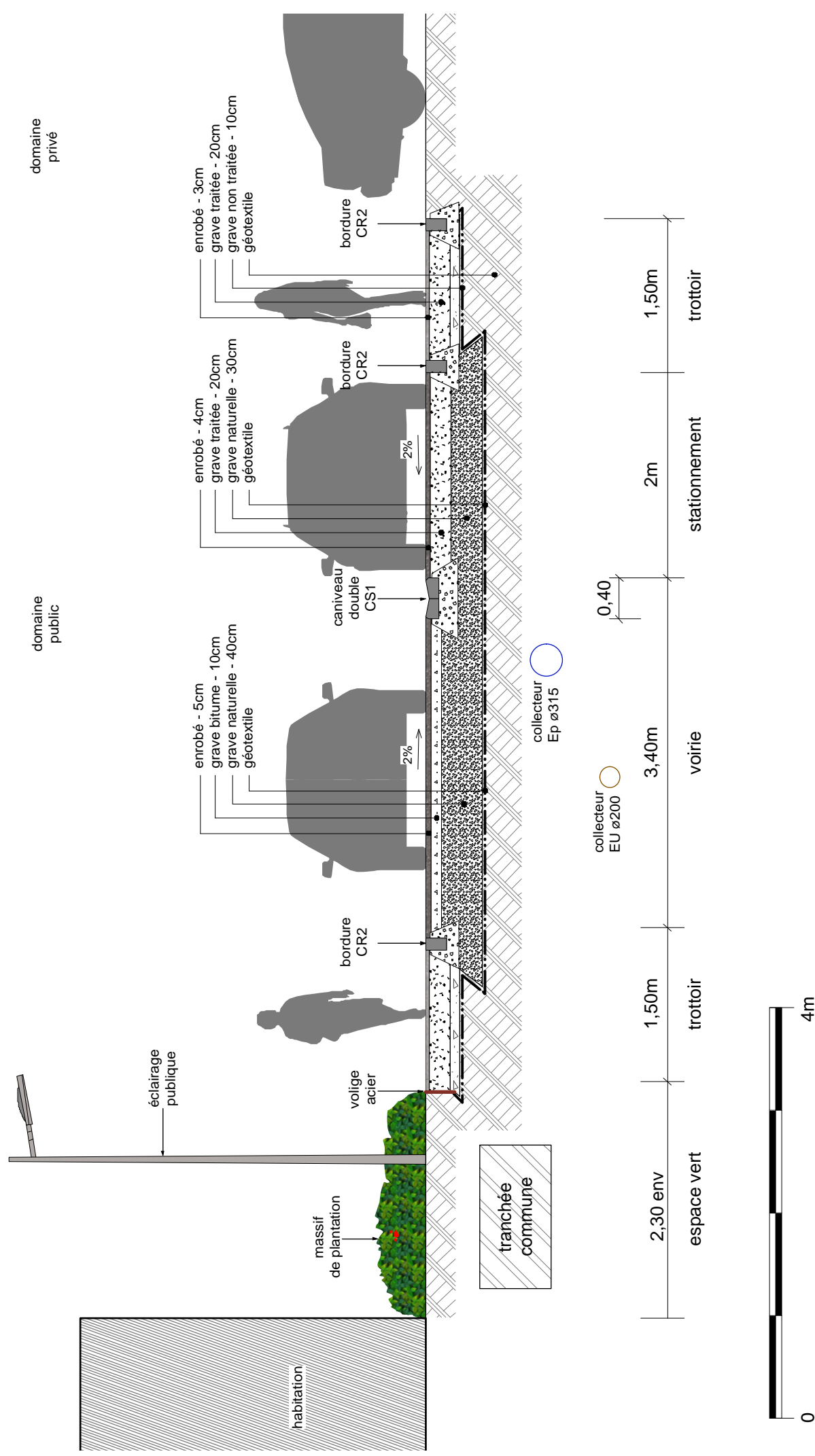


La maison noire  
63, av. de Canteleu  
59650 V. D'ASCQ  
T : 03.20.47.09.16  
F : 03.20.91.82.48  
agence@urbafolia.fr

**urba folia**

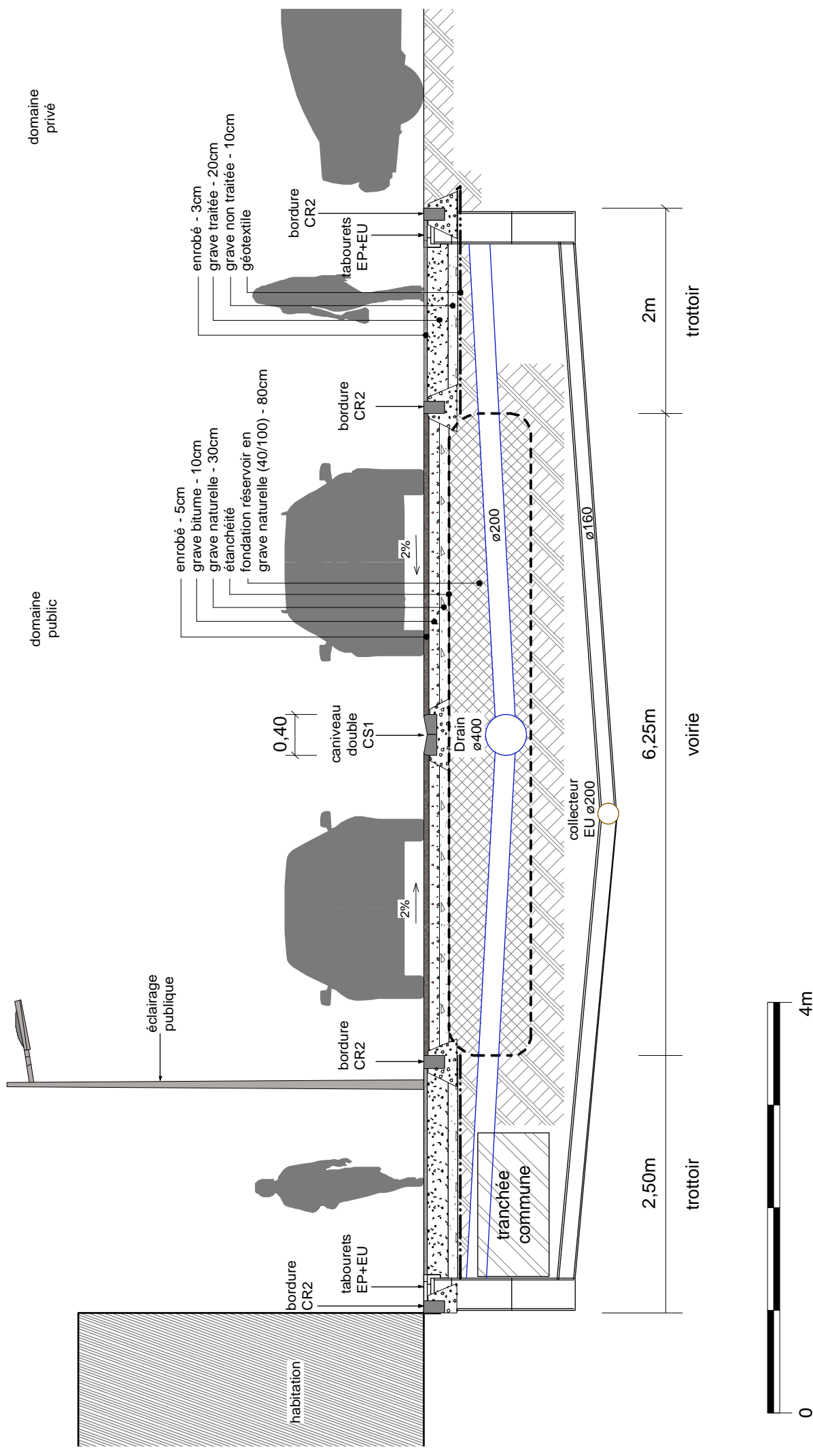
paysage - environnement  
ingénierie - urbanisme

# COUPE AA'

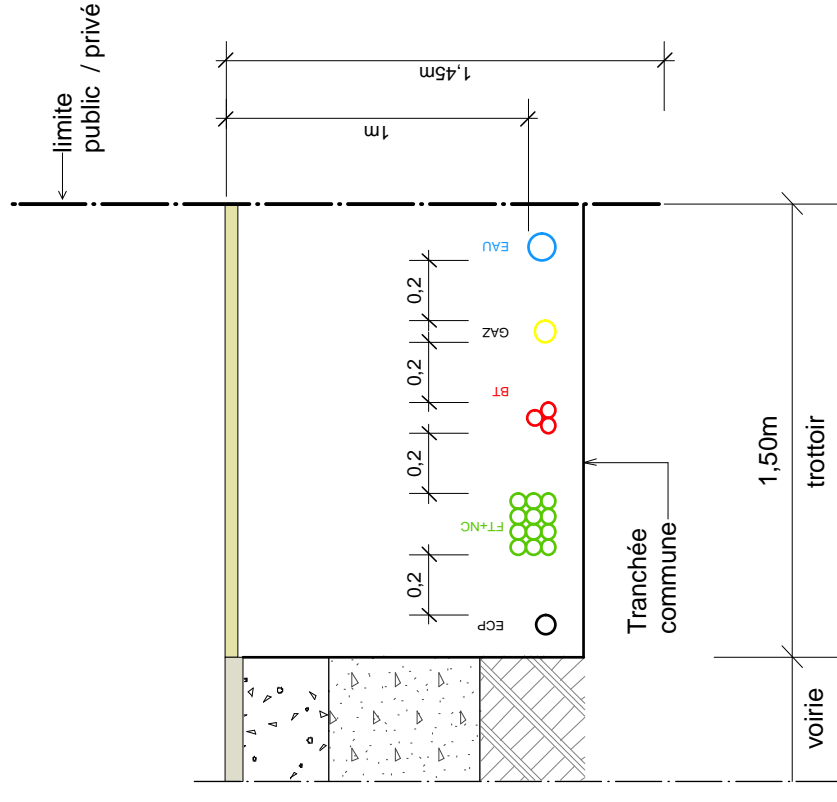
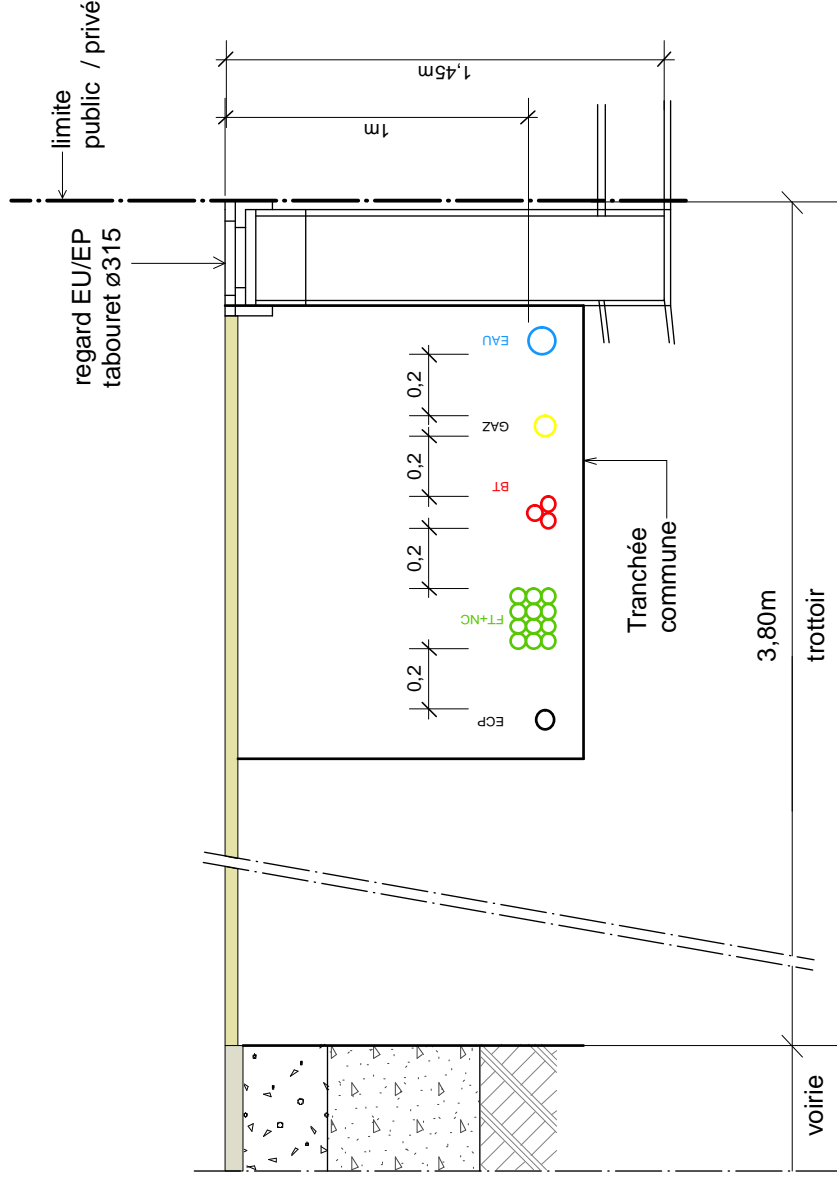




# COUPE BB'



# COUPE TYPE TRANCHÉE COMMUNE





Visas

dessinateur	chargé d'affaire	contrôle interne	contrôle externe
op	wr / mog	ad	

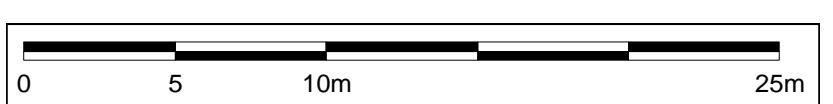
date : 30/08/2016 échelle : 1/250° N° de PLAN : 1622 DCE AME a op

La maison noire  
63, av de Centrale  
59650 V. D'ASCO  
T : 03 20 91 05 16  
F : 03 20 91 05 48  
www.urbafolia.com

urba folia  
paysage - environnement  
régénération - urbanisme



- PÉRIMÈTRE DU PROJET
- DOMAINE PUBLIC :**
- VOIRIE EN ENROBÉ
- STATIONNEMENT EN ENROBÉ
- TROTTOIR
- PAVAGE RÉCUPÉRATION(VILLE)
- CANIVEAU DOUBLE CS1
- BORDURE CR2 EN VOIRIE
- BORDURE CR2 EN TROTTOIR
- VOLIGE ACIER
- ÉCLAIRAGE
- MURET EN GABION
- COLONNES ENTERRÉES (P.A.V.)
- PLANTATION
- ARBRE







Développer  
et aménager  
vos territoires

## **Demande de compléments - Examen au cas par cas de l'Ae - Projet de réalisation d'une voie de desserte résidentielle à Beuvrage**

### **Observations ( en rouge) sur vos éléments**

---

« Madame,

Nous avons reçu votre demande d'examen au cas par cas concernant le projet de réalisation d'une voie de desserte résidentielle à Beuvrage.

Le projet est concerné par la rubrique 6d [route d'une longueur de moins de 3 kilomètres] du tableau annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement, qui prévoit un examen au cas par cas.

**Je viens de télécharger le tableau et prends connaissance ce jour que les rubriques et le tableau ont été modifiés par décret 2016 – 1110 du 11 aout 2016 (entré en vigueur le lendemain de sa publication)**



Code de l'environnement

ANNEXES

Article Annexe à l'article R122-2

Versions de l'article:

- Version en vigueur au 15 août 2016
- Version en vigueur du 1 janvier 2016 au 15 août 2016
- Version en vigueur du 1 juillet 2015 au 1 janvier 2016
- Version en vigueur du 15 mai 2015 au 1 juillet 2015
- Version en vigueur du 14 février 2014 au 15 mai 2015
- Version en vigueur du 17 novembre 2013 au 14 février 2014

Annexe à l'article R122-2

Modifié par Décret n°2016-1110 du 11 août 2016 - art.

CATÉGORIES de projets	PROJETS soumis à évaluation environnementale	PROJETS soumis à examen au cas par cas
-----------------------	----------------------------------------------	----------------------------------------

### A la lecture de ce nouveau tableau :

- La rubrique 6d) n'existe plus, de ce fait, il me semble que ma demande devient sans suite

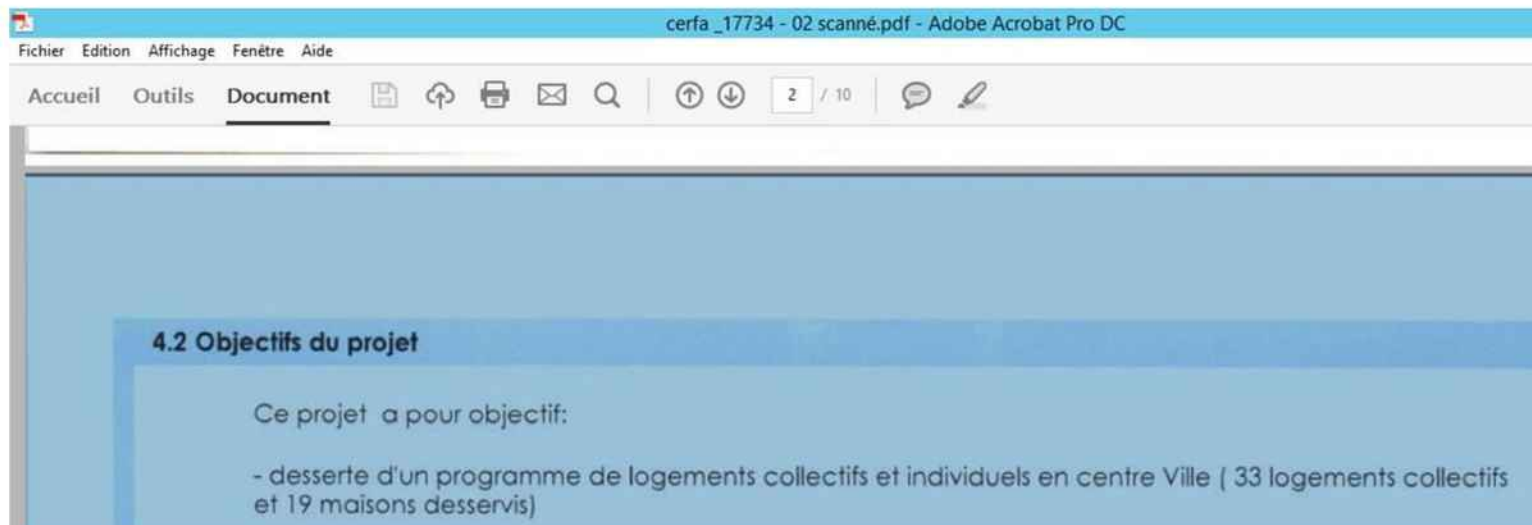
En l'espèce le formulaire de demande d'examen ne peut être réputé complet. En effet, il convient de :

- nous fournir le permis d'aménager mentionné aux points 4.4.1 et 4.4.2 ;

**Le permis d'aménager est en état de projet, et n'est pas encore établi, il sera déposé et soumis à l'instruction au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.**

- nous indiquer le programme de logements lié au projet de desserte routière et ses dimensions pour nous permettre de déterminer si le projet est soumis à la procédure de cas par cas ;

**Comme indiqué au 4.2 du formulaire : objectifs du projet :**



**La surface de plancher prévisionnelle du programme de logements est de 4 200 m<sup>2</sup> SDP**

- indiquer le terrain d'assiette, la surface au plancher, le linéaire de voirie et le nombre de places de stationnements créés pour ce projet d'habitat ;

**Surface du terrain d'assiette du projet de permis d'aménager :**

**1 ha**

**Surface de plancher des constructions de logements du projet de permis d'aménager:**

**4 200 m<sup>2</sup>**



**Linéaire de voirie du projet de permis d'aménager :**

**200ml**

**Places de stationnement publiques du projet de permis d'aménager**

**16**

**Places de stationnement privées du projet de permis d'aménager:**

**47**

- Viser la rubrique 33° du tableau de l'annexe de l'article R. 122-2 du code de l'environnement, si le projet s'inscrit dans un programme

**Les valeurs de surface du terrain d'assiette indiquées ci-dessus ( très inférieure à 5ha) ne sont pas visées dans les valeurs de surfaces indiquées à l'ex rubrique 33) devenue depuis le 11 aout, rubrique N° 39 dans la nouvelle annexe**